

LES ÉCHOS

de Scy-Chazelles

BULLETIN MUNICIPAL N° 10

AVRIL 1998

SOMMAIRE

Editorial	2
Dossier du Mois	3
Budget Primitif 1998	6
Animations Estivales	8
Vie des Associations	10
Scy-Chazelles d'hier et d'aujourd'hui	12



1995-1998 :

Bilan de

3 ans

d'action municipale

L'abstention n'est jamais justifiée

Le nombre des abstentionnistes aux dernières élections a étonné, exaspéré, inquiété. Les électeurs reprocheraient aux hommes politiques de ne pas suffisamment s'occuper de leurs problèmes quotidiens. C'est une contre-vérité absolue. C'est sans doute l'impression qu'ils peuvent ressentir devant leur écran de télévision mais la France n'est pas gouvernée à la Télévision n'en déplaise aux médias en quête d'audimat.

La France, comme la plupart des pays démocratiques, est gouvernée, évolue, se façonne au fil des décennies grâce à l'action permanente de multiples responsables politiques qui conditionnent quotidiennement notre vie de tous les instants, la qualité de l'air que nous respirons ou de l'eau que nous utilisons, le traitement de nos déchets, les bâtiments scolaires de nos enfants, l'état de nos trottoirs. Ne s'agit-il pas de problèmes quotidiens ? L'électricité que nous consommons (nucléaire ou non) est le fruit de longues discussions politiques. L'autoroute que nous empruntons a été l'objet d'interminables débats tranchés finalement par des élus nationaux ou locaux. Le chômage, triste réalité, est l'obsession des responsables. Ne croyez-vous pas que si la solution était si facile, elle aurait déjà été mise en place depuis longtemps ? Il faudrait être bien manichéen pour penser le contraire. Si les responsables politiques avaient été si mauvais que certains veulent le prétendre depuis des décennies, la France, petit pays à l'échelle mondiale, serait-elle la quatrième puissance économique ?

On peut approuver ou critiquer les décisions prises mais on ne peut nier qu'elles sont innombrables et permanentes à tous les échelons. On peut les trouver trop

timides mais c'est ignorer les énormes rigidités de nos société nanties (oui malgré les difficultés de nombreux citoyens) et les pesanteurs financières, sociales et corporatistes qui obligent à des compromis perpétuels qui sont la plupart du temps pris au mieux de l'intérêt collectif moyen sans trop heurter les uns et les autres. L'article de ce bulletin concernant le Centre Communal d'Action Sociale en témoigne.

S'abstenir sous le prétexte ridicule que le discours politique est coupé des réalités est une erreur qui fait le jeu de tous les extrémismes de même que le dénigrement permanent et global de l'action politique qui est le snobisme à la mode. Les diverses affaires frauduleuses qui ont défrayé la chronique ne constituent pas davantage un alibi excusant l'abstention. Au contraire, l'électeur a le devoir de sanctionner. Les abstentionnistes ne sont pas qualifiés pour critiquer ultérieurement les résultats et les retombées d'un scrutin.

Après le dépouillement, les résultats sont ce qu'ils sont et il faut en tenir compte dans leur intégralité. Il faut s'interroger sur les motivations d'un vote et essayer de convaincre avant le scrutin suivant. Dans l'immédiat, chaque voix a le même poids qu'elle fasse plaisir ou non. Il n'y a pas de bons et de mauvais électeurs, pas plus que des êtres dignes et des êtres indignes. C'est la noblesse et la grandeur de la démocratie.

Est-il besoin de rappeler l'article 3 de notre constitution qui précise que le suffrage "est toujours universel, égal et secret" ?

Le Maire

Jacques STRAUB

1995-1998 : bilan de 3 ans d'action municipale

En juin 1995, une nouvelle équipe municipale a été élue sur la base d'un programme qui a remporté votre adhésion. Qu'en est-il aujourd'hui ? Qu'avons-nous déjà réalisé ? Quelles ont été nos priorités dictées par vos aspirations, quels sont les projets en cours ?

Des actions pour les enfants...

D'abord, les nouveautés concernant les écoles : de nouveaux stores pour l'école maternelle Arc en Ciel, une grande salle de psychomotricité et une cuisine pour l'école maternelle "Sous les Vignes", ainsi que l'installation du chauffage central. Une sixième classe primaire a pu être ouverte grâce à une négociation avec l'Inspection académique, ce qui a permis d'alléger les effectifs de chaque classe. La commune participe davantage aux frais de cantine, pour limiter les augmentations dues à la baisse de fréquentation. Enfin, les élèves de C.P. depuis 1995, vont à la piscine comme leurs aînés, dans le cadre scolaire.



Un espace de jeux a été créé près de l'école Arc en Ciel qui sera progressivement étoffé (jeux et bancs) ; près de la mairie, les abords ont été aménagés et plusieurs nouveautés sont apparues à la demande des enfants, par l'intermédiaire du Conseil municipal des jeunes. Celui-ci a fonctionné durant 2 ans, malheureusement il n'est pas renouvelé, faute de candidatures.

Diverses animations sont proposées : Saint Nicolas est honoré par un spectacle en plus de la traditionnelle distribution de friandises, le carnaval est fêté chaque année et surtout depuis 1996, des propositions aussi variées que plaisantes attendent les enfants chaque été dans le cadre des animations estivales.

... et des actions pour tous

Une attention spéciale pour les anciens : chaque année, une formule nouvelle, mais toujours agréable, leur est proposée pour le repas tradition-

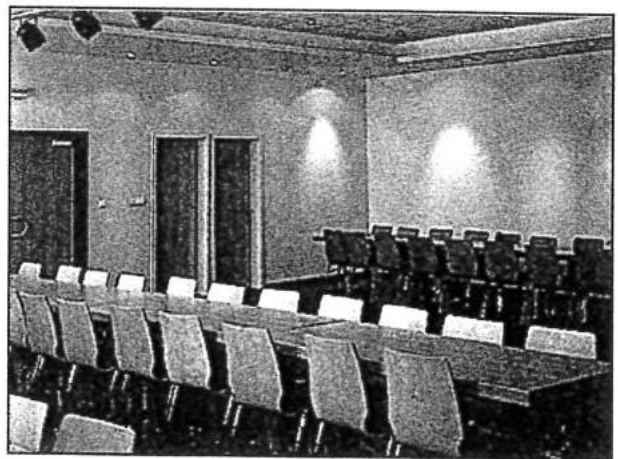
nel. Tous les jeudis, un bus est à la disposition de tous pour se rendre à Metz.

Un soutien technique aux demandeurs d'emploi (photocopies de CV, affranchissement) fonctionne depuis 3 ans.

L'animation de la commune a été un souci constant : les illuminations de Noël sont une nouveauté ainsi que le concours des maisons décorées, lancé en 1997. La fête de la musique se déroule en différents endroits de la commune, une séance annuelle de cinéma en plein air clôt chaque été. Divers concerts et expositions sont organisés, notamment lors de la journée du patrimoine.

L'absence de salle de réunions, de fêtes, de spectacles était le manque le plus évident de la commune. Après études et discussions, décision a été prise d'aménager une première salle près de la mairie, inaugurée en 1997. Un fort taux d'occupation de cette salle témoigne de sa nécessité et de l'importance des besoins.

Une deuxième salle, plus grande, est prévue près du groupe scolaire B. Rabas : salle de sport pour l'école, salle de réunions en dehors des horaires scolaires, elle contiendra également la bibliothèque qui bénéficiera ainsi d'un espace plus décent. Les plans sont achevés, les demandes de subvention en cours, et les travaux commenceront en 1999.



Un environnement harmonieux

Comme notre commune est un lieu de promenade prisé de beaucoup, son embellissement a été une de nos priorités : nettoyage des chemins, de zones naguère en friches (terrain sous l'esplanade, abords du lavoir, ancienne batterie, entreprise SNCF) et de

LE DOSSIER DU MOIS

L'entrée de Scy-Chazelles près de l'Eléphant Bleu où des arbres ont été plantés, restauration du calvaire de la route de Longeville par une équipe de bénévoles (réduite mais efficace !). Ce sera le tour des deux autres calvaires, selon le même principe, dans les années à venir. Nous avons participé financièrement à la restauration du temple protestant de Longeville. Pour achever l'embellissement de la voie de la Liberté, un règlement particulier limitant la publicité sur une partie importante de la voie a été mis au point. Il est actuellement bloqué au niveau de l'administration, mais nous suivons activement son évolution.

Ces travaux sont facilités par l'embauche d'un "Contrat - Emploi - Jeune" qui s'occupe des espaces verts. De plus, l'acquisition d'un petit tracteur permet l'entretien des talus.

Des travaux de voirie s'imposaient : la rue de la Tour a été entièrement refaite, alors que la réfection de la rue Robert Schuman est en projet pour 1999, avec l'enfouissement des réseaux dans un premier temps. Le retard est dû au calendrier des subventions. De même, la réfection de la rue de l'Abbé Roget est commandée. D'autres travaux ont été effectués, tels le remplacement des fenêtres du bâtiment communal rue de la Cheneau, l'installation d'un chauffage central au presbytère et autres rénovations.

Le POS (plan d'occupation des sols) a été mis en révision afin d'harmoniser les futures constructions. Il a été par ailleurs mis à l'étude la création d'une ZPPAUP (zone de protection du patrimoine architectural urbain et paysager) pour protéger de façon durable l'environnement de la commune. Une participation active aux travaux en vue de l'aménagement du Saint-Quentin a été engagée : syndicat, préfecture, associations.



Enfin, le pôle Robert Schuman a été revalorisé par l'éclairage nocturne de la chapelle fortifiée, qui est désormais ouverte au public durant la belle saison. Elle va être prochainement restaurée grâce à diverses subventions.

Une priorité : la sécurité

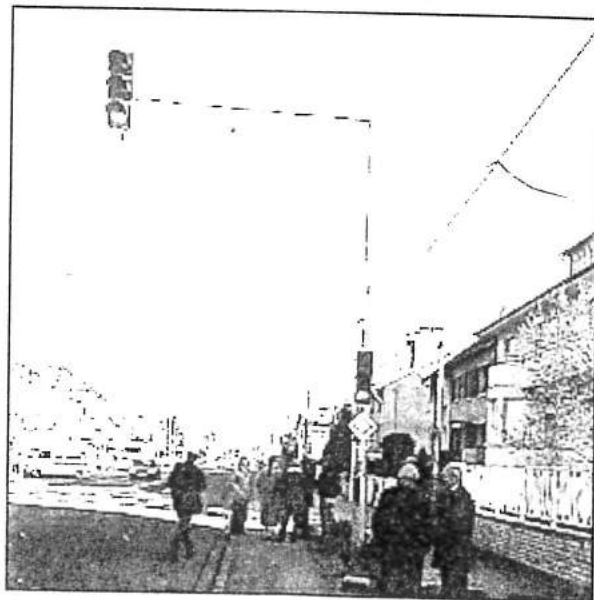
La voie de la Liberté a été l'objet d'une attention particulière justifiée par l'état déplorable des trottoirs et par les problèmes de sécurité dus à son caractère de voie à grande circulation : une première tranche de trottoirs et la mise en sécurité ont été réalisées en 1997, du Bel Air jusqu'au delà du magasin Champion. En mars 1998, le Conseil municipal a voté la réalisation de deux tranches supplémentaires analogues, jusqu'à Moulins, en 1998.

La route de Longeville sera prochainement refaite : le département s'occupera de la voirie et la commune créera le cheminement piétonnier - du village au carrefour des Mages - tant réclamé par les riverains. L'éclairage public a été renforcé dans cette route, ainsi que chemin du Longeau et chemin du Corchu.

Des parkings supplémentaires ont été réalisés : chemin de la Frécote dans le cadre de l'ouverture de la salle, et route de Lessy (avec pose d'un éclairage) après le transfert des ateliers municipaux.

Nous avons participé aux travaux du Syndicat de Protection contre les crues : nous vous tiendrons informés des prochaines décisions. La protection du chemin du Longeau contre les inondations sera réalisée incessamment.

La limitation de vitesse est un souci particulier : des ralentisseurs ont été installés rue de Crimée, près de l'école maternelle, et rue Alfred Pichon. Une réflexion est en cours sur la poursuite du programme, étant donné le caractère peu dissuasif des équipements réalisés selon les nouvelles normes. La signalisation est améliorée petit à petit : ainsi nous avons posé des miroirs aux différents endroits jugés dangereux.



LE DOSSIER DU MOIS

Un effort de communication

Lors des 26 conseils municipaux qui ont eu lieu ces trois dernières années, les habitants ont eu la possibilité d'intervenir, pendant les suspensions de séances. Ceci permet d'exposer à l'ensemble des conseillers un problème, une idée ou une préoccupation. Les votes d'opposition ou d'abstention, lors de ces conseils, sont systématiquement justifiés.

Des réunions suivies de visites sont organisées périodiquement pour chacun des quatre quartiers de la commune. Elles nous permettent de prendre connaissance directement des besoins et des manques. Une première réunion annuelle d'accueil des nouveaux habitants a été réalisée en 1997. Un bulletin municipal vous est adressé régulièrement : il paraîtra désormais trois fois par an au lieu de quatre pour des raisons techniques.

Dans le Républicain Lorrain, les informations concernant Scy-Chazelles ont été largement étoffées. Des cartes postales de notre commune ont été éditées et un dépliant touristique est désormais disponible dans les syndicats d'initiative des environs.

Ce bilan témoigne du dynamisme de l'équipe municipale, de l'importance et de la diversité des changements observés, même si les besoins sont encore immenses.

Pascal BOYER

FORCLUM lorraine

L'ÉNERGIE ET LES HOMMES

TOUTES INSTALLATIONS ELECTRIQUES

Tertiaires - Industrielles - Automatismes
Eclairage public - Instrumentation - Maintenances

**Dépannages
rapides
24h/24**

17, avenue Général de Gaulle - 57050 Longeville les Metz
57023 METZ CEDEX II

Tél. 03 87 31 89 00 - Fax 03 87 31 89 01

**Dimanche
et jours fériés
inclus**

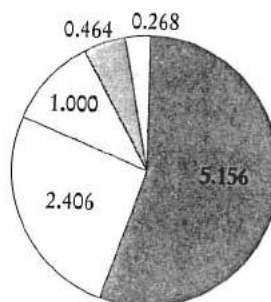
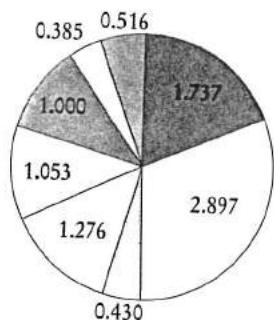
BUDGET PRIMITIF 1998

Comme tous les ans, nous rappellerons d'abord quelques grands principes fondamentaux. Le budget comprend deux chapitres : **le budget de fonctionnement et le budget d'investissement.**

Le budget de fonctionnement comprend toutes les dépenses courantes les plus diverses allant des charges salariales au sel de nos chaussées et aux participations à différents syndicats intercommunaux. Il s'agit pour l'essentiel de dépenses "obligatoires". Il est équilibré par des recettes équivalentes. Contrairement au budget de l'Etat, le budget d'une commune ne peut être déficitaire.

Le budget d'investissement comprend des dépenses souvent lourdes (gros travaux de voirie, équipements scolaires, etc...). Ce sont des dépenses exceptionnelles qui relèvent du choix de vos élus et donc de vos désirs puisque nous nous efforçons de satisfaire vos demandes les plus pressantes conformément à notre programme de mandat. Ce budget doit également être équilibré par des recettes équivalentes, notamment des subventions et, le cas échéant, des emprunts.

Le budget de fonctionnement : 9.294 MF



Dépenses :

Charges à caractère général	1.737 MF
Charges de personnel	2.897 MF
Aide sociale départementale	0.430 MF
Participation aux différents syndicats (essentiellement SIVOM et Ordures)	1.276 MF
Virement à la section d'investissement	1.053 MF
Virement de recettes de vente de terrains	1.000 MF
Intérêts de la dette	0.385 MF
Divers	0.516 MF

Recettes

Impôts et taxes diverses (dont ordures)	5.156 MF
Dotations de l'Etat	2.406 MF
Vente de terrains	1.000 MF
Remboursements sur frais de personnel	0.464 MF
Divers	0.268 MF

Le budget d'investissement : 5.591 MF

Dépenses :

Remboursement de la dette (capital seul)	1.130 MF
Travaux et achats : 4.461 MF dont :	
voie de la Liberté	1.930 MF
Rénovation de la chapelle fortifiée (non réalisée l'an passé)	1.250 MF
Restauration des Orgues	0.200 MF
Viabilisation rue Pichon	0.350 MF
Assainissement chemin Longeau	0.240 MF
Réfection rue de l'Abbé Roget	0.157 MF
Trottoirs route de Longeville	0.120 MF
Divers environnement	0.080 MF
Achat matériel divers	0.094 MF
Eclairage public	0.040 MF

Recettes

Virement de la section de fonctionnement	1.053 MF
Remboursements de TVA sur travaux de 96	0.440 MF
Subventions diverses	1.880 MF
Ventes de terrains	1.000 MF
Emprunt	1.218 MF

BUDGET PRIMITIF 1998

Des exemples concrets de dépenses :

- Eclairage public des bâtiments communaux : 275.000 francs.
- Transports scolaires : 129.000 francs.
- Sel de déneigement des chaussées : 25.000 francs en 1997 (27 tonnes !)
- Chauffage des bâtiments communaux (écoles, mairie) : 88.000 francs.
- Enlèvement et traitement des ordures : 901.000 francs dont 236.000 francs pour les valoriscentres. Utilisez les ! Ce serait mieux que de déposer des déchets devant les conteneurs à vêtements.

Des précisions :

- Trottoirs de la Voie de la Liberté :

Nous avons décidé après un long débat de faire un effort particulier pour achever les trottoirs de la Voie de la Liberté jusqu'à Moulins, c'est-à-dire de réaliser pour la première fois 2 tranches en une année. Les travaux de l'an passé ont été appréciés pour l'amélioration de la sécurité et pour l'embellissement significatif constaté. Les riverains qui attendent ces travaux depuis de nombreuses années seront ainsi satisfaits.

- Impôts locaux :

L'effort fait Voie de la Liberté a nécessité de recourir à une augmentation de 3% de nos taux d'imposition.

Nous aurions aimé limiter cette hausse mais l'endettement doit être contenu dans des limites pas trop insupportables. Par ailleurs, certaines charges augmentent de façon importante comme notre participation départementale à la lutte contre l'incendie (+17 %). Des recettes ont diminué de moitié comme la compensation de la taxe professionnelle par l'Etat. L'auto-investissement est toujours nettement insuffisant.

Une étude faite l'an passé par la Trésorerie Principale (qui ne peut être soupçonnée de partialité) recommandait une augmentation de 12 à 15 % des impôts locaux pour tendre à un assainissement indispensable de la situation. Il est évident qu'il n'est pas possible de vous demander un tel effort.

Comme promis, cette augmentation est toujours à peu près équivalente à l'augmentation moyenne des taux des communes voisines.

Ceci représentera une hausse de 84 francs en moyenne par foyer pour l'année en ce qui concerne la part communale de la taxe d'habitation, soit 7 francs par mois et par foyer ou 2 places à Kinépolis par an et par foyer.

- L'endettement :

Il est de 8.7 Millions. Ceci est toujours excessif mais en légère amélioration. L'annuité de la dette est ramenée à 1.515 MF dont 0.385 MF d'intérêts. Nous constatons sur ce point un gros progrès. Les intérêts ont atteint 0.934 MF en 1993.

- L'avenir :

La vigilance sera toujours nécessaire pour parvenir à réaliser la réfection de la rue Robert Schuman et l'ensemble culturel et scolaire à côté du groupe scolaire B. Rabas. Nous cherchons à obtenir les meilleures subventions possibles et nous vous ferons part des importantes sommes dont nous avons déjà bénéficié dans un prochain bulletin.

Jacques STRAUB
Maire

Jean-Maire NICOLAY
Vice-Président
de la Commission des Finances

Animations estivales

Du rêve ... à la réalité

Certains en ont rêvé... d'autres l'ont déjà réalisé !

Dans le cadre des activités estivales, la commission animation de la commune, en charge de concocter le programme d'activités des enfants pour les saisons 1996 et 1997, a permis à bon nombre d'entre eux de réaliser certains de leurs rêves.

Varié et attractif, le programme 1996 comportait 11 activités:

- des sports collectifs : basket, base-ball
- des sports d'équipe: tennis, badminton, ping-pong
- des sports nautiques et subaquatiques: kayak, marinejet, et plongée sous-marine
- des sports de détente: patinoire, VTT.

Grâce à l'activité peinture, les artistes en herbe ont réalisé une fresque murale qu'il est possible d'admirer à l'école maternelle Arc-En-Ciel.



Encadrés par 14 moniteurs, les 85 enfants qui ont participé aux sessions qui se sont déroulées du 15 au 26 juillet et du 12 au 13 août 1996, ont de toute évidence pu longuement exposer leurs exploits sportifs à leur entourage.

Beaucoup d'activités extérieures ont été proposées, vivantes et sportives, elles permettent à tous de se dépenser en toute sécurité, et de profiter de la bonne saison et de la nature.

Le budget 1996 des activités estivales s'est chiffré à 50.175 francs. La participation des parents se montait à 15.860 francs, la subvention attribuée par la direction départementale de la jeunesse et des sports a été de 19.350 francs. La commune, quant à elle, a contribué à hauteur de 14165 francs.

Des nouveautés sont apparues au programme de la saison estivale 1997 qui totalisait 17 activités. En plus des activités de l'année précédente, de bonnes

surprises attendaient les 105 enfants inscrits l'année dernière. Encadrés par 20 animateurs, ils se sont portés massivement candidats à des activités aussi surprenantes que :

- ski nautique pour la découverte des sports aquatiques,
- moto pour les plus intrépides,
- parapente où les enfants ont pu bénéficier d'un site adéquat, le Mont Saint Quentin,
- équitation.

Durant la session estivale 1997, d'autres centres d'intérêts ont été mis en avant par des activités telles que :

- Activité nature avec la collaboration de la ligne de protection des oiseaux,
- Cuisine et littérature,



- L'heure du conte
 - La magie, grâce à la participation d'un vrai magicien.
- Les amoureux du ballon ont formé des équipes de football et de basket, mais apparemment, l'attrait des sports qu'ils n'avaient pas l'occasion de pratiquer tous les jours, a été beaucoup plus fort pour les enfants.*

L'école maternelle du centre a dorénavant sa fresque murale grâce au talent artistique de quelques-uns.

Autre première, en 1997, la participation de 25 enfants du Foyer de l'Enfance. Cette expérience très positive sera renouvelée dans les années à venir.

Le budget de la saison 1997 s'élève à 53.697 francs, comprenant la participation des parents à hauteur de 17.245 francs, le foyer de l'enfance pour

Animations estivales



3.250 francs, la municipalité à concurrence de 16.702 francs et la subvention de la direction départementale de la jeunesse et des sports pour un montant de 16.500 francs. Tous les transports vers les sites d'activités ont été pris en charge par la commune.

Actuellement, la commission animation de la commune et la direction départementale de la jeunesse et des sports travaillent sur le programme 1998. La commune étudie une formule d'inscription plus simple qui sera plus rapide.

Certaines activités disparaîtront, pour laisser la place à de nouvelles, proposées pour renforcer les activités les plus prisées. Seule certitude pour l'instant : il y en aura pour tous les goûts et tous les âges concernés. Alors, avis aux amateurs !

Dominique Infanti

Le cadeau de fin d'année des anciens

CCAS : modification des modalités d'attribution du cadeau de fin d'année aux anciens

Je tiens à évoquer une décision prise par le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) à l'unanimité et sur ma proposition en novembre 1997. Il s'agit de la modification des modalités d'attribution du cadeau des Anciens lors des fêtes de fin d'année.

Ce cadeau est une coutume très louable qui est en quelque sorte un hommage rendu par les moins âgés aux plus âgés, hommage de reconnaissance ou de solidarité. Il est remis à nos aînés lors d'une visite faite par les membres du CCAS et du Conseil Municipal. La visite est appréciée autant sinon plus que le cadeau lui-même et surtout par les personnes qui souffrent de solitude.

Ce geste est pris en charge traditionnellement par le CCAS. Or, il apparaît que le contexte socio-économique général génère des charges toujours nouvelles et, très récemment encore, le CCAS a été invité à adhérer à la "Mission Locale" de Woippy dont nous dépendons et dont la vocation est de faciliter la réinsertion de jeunes en difficultés. Le Conseil Municipal a décidé de reporter notre adhésion éventuelle à 1999 compte tenu de son coût.

Nous deviendrons tous un jour "Anciens". Nous l'espérons au moins. Fort heureusement pour nous tous, les progrès de la médecine donnent des années à la vie et de la vie aux années si bien que l'on est et que l'on se sent plus jeune à 70 ans aujourd'hui qu'il y a 30 ans.

Il nous a semblé difficile de conditionner l'attribution de ce cadeau aux ressources des intéressés car ceci aurait nécessité des contrôles gênants pour tous et, de plus, aurait été contraire au sens profond de ce geste que j'ai évoqué plus haut. C'est pourquoi il nous a semblé préférable de ne l'attribuer à l'avenir qu'à partir de 75 ans au lieu de 70 ans sauf pour les personnes seules ou invalides qui continuent à en bénéficier comme par le passé à 70 ans de même que les personnes ayant 71 ans et plus en 1997 qui continueront à le recevoir. Ce présent n'a donc été retiré à personne mais son attribution a été retardée pour les plus jeunes des anciens vivant en couples.

Cette décision ne relève d'aucun mépris pour nos aînés et je voudrais en apporter ici quelques preuves. La qualité de ce cadeau a été nettement relevée et évoque davantage les fêtes de

fin d'année. Le cercle des Anciens bénéficie d'une subvention qu'il n'avait jamais eue par le passé. Il lui est dorénavant permis d'organiser des assemblées et des repas ce qui n'était pas possible avant la nouvelle Salle de l'Esplanade. Le repas annuel des Anciens revêt plus d'éclat puisqu'il a eu lieu en 1996 à Kirrwiller, en 1997 en croisière sur la Moselle et qu'il aura lieu en 1998 à Strasbourg. Enfin un transport hebdomadaire au centre de Metz a été mis en place en 1995 et ses utilisateurs en sont essentiellement les personnes âgées. C'est pourquoi, nous ne pensons pas avoir négligé nos aînés, bien au contraire.

Je pense que nous avons pris là une décision courageuse car nous n'ignorons pas l'exploitation démagogique qui pourra en être faite et les commentaires excessifs et caricaturaux qu'elle a pu provoquer. Certes comme toujours en France, il aurait été plus facile de ne rien changer. La plupart d'entre vous se plaint à juste titre des rigidités de notre société. Je suis convaincu que l'immense majorité des sigéo-castellois approuvera une décision qui a pu être prise en raison d'une évolution heureuse de la pyramide des âges et de la santé de chacun d'entre nous. Elle n'a pas de grandes conséquences immédiates mais sera significative dans 5 ans. Notre devoir est de gérer la commune en ayant le souci de son intérêt à long terme et non de cultiver un certain clientélisme.

Longue vie à nous tous !

Jacques STRAUB

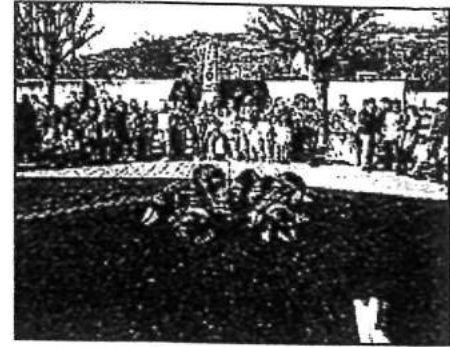


VIE DES ASSOCIATIONS

Défilé de Carnaval



Déguisements colorés, majorettes, musique des îles, beau soleil et bonne humeur ont composé ce beau défilé parti de la Voie de la Liberté pour terminer place de l'Esplanade, où se sont déroulées quelques exhibitions de majorettes et de twirling-bâton. Bravo à l'association Aides et Loisirs qui organisait cette sympathique journée de fête.



L'Heure du Conte, avec M. Louis
Conduits dans l'univers imaginaire des jardins à livres par M. Louis, accompagné de son "distributeur automatique de livres", les enfants ont été séduits par cette invitation originale et ludique à la lecture. A la fin du spectacle, tous sont repartis avec un livre récolté dans son jardin, cadeau inestimable car "aimer à lire, c'est faire un échange des heures d'ennui contre des heures délicieuses" selon Montesquieu. Voilà pourquoi le 21 mars, chacun a planté sa graine de livre dans son jardin... C'est une initiative que la bibliothèque se promet de renouveler.

Voilà pourquoi le 21 mars, chacun a planté sa graine de livre dans son jardin... C'est une initiative que la bibliothèque se promet de renouveler.



Peintures et Sculptures

L'association Couleurs et Préférences a organisé une exposition d'art contemporain. Ysabel Mavit exprime par sa peinture, avec douceur et délicatesse mais avec beaucoup de détermination, toute la profondeur de sa réflexion et de ses sentiments. Jean-Yves Gosti a exposé une oeuvre forte, vivante, spontanée et pleine d'avenir.

Prochaines Manifestations :

9 - 24 Mai : Peintures de Laurent Dube et sculptures de Marie-Françoise Radovic-Douillard

4 - 19 Juillet : Peintures d'Hélène Legrand, Conciergerie de la Maison Robert Schuman.

Tennis Club

Depuis le 1er avril, la saison d'été est ouverte au tennis. Les 2 courts extérieurs et la bulle sont à la disposition des adhérents du 1er avril au 30 septembre pour une cotisation de 400 F, 200 F pour les conjoints et scolaires de 12 à 18 ans, 100 F pour les enfants de moins de 12 ans.

Bicentenaire de l'ouverture de la ligne Paris-Metz-Strasbourg du télégraphe de Chappe

La célébration de ce bicentenaire commencera par une messe de Commémoration le samedi 6 juin 98 à 18 h à l'église Saint Rémi, suivie de l'inauguration de la restauration de la chapelle funéraire Rogelet. Puis une exposition sur le Télégraphe de Chappe en Moselle sera ouverte au grand public dans la salle du conseil de la mairie les 6 et 7 juin, de 9h à 19h.

FOCA N°1

Neuf et Occasions

S.A.V. - Réparation

TV - Vidéo



38, Voie de la Liberté 57160 Scy-Chazelles
Tél. 03 87 60 30 13 Fax 03 87 60 17 29

HORAIRE D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Lundi, mardi, Jeudi et Vendredi de 10h à 12h30 et de 13h30 à 17h - Mercredi et samedi de 10h à 12h30

CARNET

Naissances

Miguel GOBERT	20/06/97
Steven JEANRONT	31/10/97
Esther GRAFF	30/12/97
Pauline LERAY	03/03/98
Audrey GIANESELLO	04/03/98

Mariages

Nathalène TOUSSAINT DE QUIEVRECOURT et Benoît HIPPOLITE 18/04/98

Décès

Mme Jeanne WOLF	27/12/97
Mme Marguerite PLILERE	06/01/98
Mme Suzanne WEBER	08/01/98
Mme Berthilde REMY	10/01/98
Mme Bernadette KAMINSKI	25/01/98
Mme Simone DUTAS	21/01/98

PETITES ANNONCES

Jeune fille sérieuse, disponible soirs et week-ends, pouvant se rendre à domicile, cherche à garder enfants ou à exécuter divers travaux ménagers.
S'adr. à Eve Danois 03 87 60 46 53

Vends FIAT PUNTO TD60SX Diva modèle 98
Jantes alliage, anti brouillard avant, alarme, 14100 KM
57000 F (neuve : 73 000 F)
Tél. 03 87 32 58 97 après 19 heures

Jeune fille 19 ans sérieuse aimant les enfants et habitant Scy-Chazelles
cherche à faire baby-sitting les week ends, en soirée et pendant les périodes scolaires Tel: 03 87 60 09 27

Couple cherche appartement ou maison secteur
Scy-Chazelles 4 pièces (90/100 m²) - Tél. 03 87 60 24 47

Je bêche, taille, nettoie, sème. J'entretiens les allées, les potagers, les tombes. Travail soigné.
Tel 03 87 60 00 49

Jeune couple sérieux cherche appartement type F2-F3,
minimum 60m² Scy-Chazelles ou Longeville les Metz
Tél. 03 87 55 11 20

Jeune fille sérieuse cherche à garder enfant en soirée et le week-end. - Tél. 03 87 31 24 56

Nous vous rappelons l'existence de la déchetterie d'Ars-sur-Moselle, qui peut accueillir l'ensemble des déchets des particuliers, gratuitement.

Cette déchetterie doit être utilisée pour éviter de dégrader l'environnement, d'autant plus que la participation financière de la commune à cet équipement est très importante.

Ramassage des objets encombrants

Le prochain ramassage des objets encombrants aura lieu le SAMEDI 4 JUILLET.

S'inscrire en Mairie avant le 29 Juin 1998.

Poubelles

Ne pas déposer les poubelles dehors avant la veille, soit 19 h, dimanche et mercredi, et surtout pas en début de week-end ! Ne rien déposer autour des cuboverres, ni bouteilles, ni autres objets encombrants. Pensez à la propreté de votre commune.

Tonte des pelouses

Semaine : de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30 - Samedi : de 9h à 12h et de 15h à 19h - Dimanche et jours fériés : de 10h à 12h

Bruits

Les bruits de voisinage font l'objet de plaintes fréquentes, surtout en qui concerne certaines manifestations nocturnes. S'il est tout à fait légitime de tolérer des "débordements" occasionnels, il faut que les organisateurs de manifestations publiques ou privées soient attentifs à limiter au maximum les nuisances.

Nous vous rappelons que le Code Civil réprime le tapage nocturne "troublant la tranquillité des habitants" de 22h à 7h du matin. L'arrêté préfectoral prévoit une dérogation pour le 14 juillet, le jour de l'an, la fête de la musique et la fête votive annuelle, et des dérogations exceptionnelles accordées par le Maire.

Drogues : s'informer et prévenir - En parler - Se faire aider

Il existe dans notre région des centres d'information, des points d'accueil et des centres spécialisés de soins. Drogue-info-service (service anonyme et gratuit 24h/24 et 7 jours/7 au 08 00 23 13 13). Des brochures sont à votre disposition en mairie pour de plus amples renseignements.

L'Église fortifiée

Un épisode tragique de l'histoire de Scy-Chazelles



Dédiée à Saint Quentin, l'église de Chazelles fut fondée vers 1177. Par la suite, elle fut fortifiée pour mettre les habitants à l'abri des brigands et pillards.

Cependant, en 1635, pendant la guerre de Trente ans, Scy et Chazelles furent livrés aux flammes par les Suédois et les Croates envahisseurs; tout fut pillé, sinon sept ou huit maisons proches le meunier... Cestoit la plus grande pitié du monde, on ouïroit crier et bruir les filles et les femmes dres Longeville et Mollin...

D'après l'abbé Marcel Gaillot
Cure de Scy-Chazelles